

2024



**MATÉRIELS
ANIMATION - NUMÉRIQUE**
CONDITIONS DE PRÊT

La bibliothèque départementale de la Marne met à disposition du réseau divers supports d'animation destinés à accompagner les bibliothécaires dans la mise en place d'animations :

- autour du livre et de la lecture : expositions, tapis et tabliers de lecture, valises thématiques, kamishibais,
- autour du jeu et de l'imaginaire : jeux de société, jeux de rôles, jeux vidéos, puzzle, jouets, jeux d'écriture,
- autour du numérique : imprimantes, robots et autres matériels numériques, Popfab,
- nécessitant d'autres matériels : instruments de musique, machines, mobilier.

Ce guide est conçu en deux parties. La première explique en trois étapes comment choisir les matériels, les réserver et les emprunter. Dans la seconde partie, chaque type de matériel possède sa fiche pratique : quantité et durée de prêt, que faire en cas de litige, services, conseils et autres renseignements utiles.

Si vous avez un projet, n'hésitez à demander conseil à l'équipe BDM en charge des matériels.

Ensemble, concrétisons vos projets !

SOMMAIRE	MODALITÉS GÉNÉRALES 3
	Choisir 4
	Réserver 6
	Emprunter 8
	MODALITÉS PAR MATÉRIELS..... 12
	SYNTHÈSE DES PRÊTS..... 22
CONTACTS..... 23	

MODALITÉS GÉNÉRALES

CHOISIR

OÙ TROUVER LES MATÉRIELS ?

→ bdm.marne.fr

→ [Collections > Les matériels](#)

Il n'est pas nécessaire de se connecter à l'espace professionnel pour consulter les matériels.


LES TYPES DE MATÉRIELS

Sur le site de la BDM, l'ensemble du parc de matériels de la BDM est réparti en sept rubriques :

- **Expositions** : panneaux avec documents, photographies, oeuvres originales d'artistes,
- **Jeux** : enquêtes, jeux de société (*dont les jeux en tissu*), jeux de rôles, jeux vidéo (*matériel et jeux*), jouets, puzzles, valises
- **Kamishibais** : butaïs, histoires,
- **Matériels divers** : grilles caddies, instruments de musique, machines, mobilier, tapis de jeu,
- **Numérique** : découpeuse vinyle, imprimantes, kit et robots, matériel vidéo et sono, PopFab,
- **Tapis et compagnie** : tapis de lecture, contes en sac, tabliers à histoires,
- **Valises thématiques**

EN SAVOIR PLUS

Chaque matériel est détaillé dans un article contenant diverses informations :

- **Un visuel,**
 - **Un descriptif,**
 - **Un lien « Informations pratiques »** pour accéder à la notice du matériel et, éventuellement, à la liste des documents attachés (sauf Numérique),
 - **Un lien « Calendrier »** pour consulter le planning des prêts,
-  **CALENDRIER**
- **Des ressources en +** pour développer un programme d'actions autour du matériel.

LE CALENDRIER, MODE D'EMPLOI

Chaque calendrier donne 3 types d'informations : le nom des matériels d'un même type, le calendrier annuel, le profil des prêts.

Liste des matériels

- classement par ordre alphabétique,
- conditionnement :
 - ... C = caisse,
 - ... CAD = carton à dessin, avec ou sans housse protectrice,
 - ... S = sac ou housse en tissu,
 - ... T = tube en carton,
 - ... V = valisette blanche ou métal.
- valeur d'assurance,
- kamishibais > cote et public ciblé (Bébés ; M = maternelle ; P = primaires ; Ados),
- jeux de société > durée de jeu + nombre de joueurs + âge des joueurs + vidéo des règles.

L'agenda





Le calendrier s'étale sur 2 voire 3 années. Il est possible de réserver au-delà, sur simple demande par mail au référent-matériel BDM concerné (*voir page « Contacts »*).

Le profil des prêts

- nom des communes d'implantation des bibliothèques et des centres de documentation, nom des associations,
- dates de prêt aller et retour,
- mode de transport :
 - ... A > H = par navettes,
 - ... RPVS (retrait/retour par vos soins) = à la charge de l'emprunteur

Les disponibilités

Dans le calendrier de prêt, le statut du matériel est indiqué par des repères de couleur :

-  = matériel disponible
-  = matériel réservé
-  = option de réservation en attente de confirmation
-  = matériel réservé pour des projets BDM

RÉSERVER

COMMENT ?

- 1. Consultez** le calendrier pour vérifier la disponibilité du matériel
- 2. Vérifiez** que les dates ne se chevauchent pas : un matériel qui revient par une navette ne peut pas repartir le jour-même par la même navette
- 3. Envoyez un mail** au référent-matériel BDM concerné en indiquant :
 - ➔ le nom du matériel
 - ➔ les dates de prêts
 - ➔ le mode de transport

QUAND ?

Pour s'assurer que sa demande soit traitée dans les temps, l'emprunteur l'envoie au moins 15 jours avant la date de prêt.

Les demandes sont traitées par ordre d'arrivée. Il est donc possible qu'un matériel disponible au moment de la demande ne le soit plus au moment de son traitement.

Si une demande survient dans un délai inférieur à 15 jours, la BDM ne garantit pas son traitement et ne sera donc pas tenue responsable de la non-livraison.



Les calendriers sont en lecture seule.

Il est impossible de les remplir soi-même et ou de les modifier par mégarde.



Réservez malin !

Envoyez votre demande 15 jours avant l'emprunt

...et même super malin !!

Planifiez vos réservations

au trimestre ou à l'année et envoyez votre liste dans un seul mail !

LA VALIDATION

D'UNE DEMANDE

Dès qu'un prêt est enregistré, il est inscrit dans le calendrier du matériel concerné. Cette inscription fait office de confirmation.

En cas d'impossibilité de traiter la demande, un mail sera envoyé à l'emprunteur.



Patience, patience...

Laissez le temps à votre référent-matériel d'enregistrer votre demande dans le calendrier concerné.

Elle sera traitée dans les 15 jours, promis !

LA PROLONGATION

Il est possible de demander une prolongation de prêt au référent-matériel BDM concerné (*voir page « Contacts »*), à condition :

- que le matériel soit disponible,
- que la durée de prêt soit respectée,
- ou que le projet justifie le dépassement du délai recommandé.

L'ANNULATION

Il est possible d'annuler la réservation d'un matériel auprès du référent-matériel BDM concerné (*voir page « Contacts »*) à condition de le contacter rapidement.

EMPRUNTER

LA CHARTE DES MATÉRIELS

À partir de 2022, chaque collectivité emprunteuse devra avoir signé la charte des matériels.

Ce document a pour objectif de définir quelques règles d'emprunt de ces matériels permettant une collaboration en toute sérénité entre les collectivités disposant d'une bibliothèque et la bibliothèque départementale de la Marne.

LE TRANSPORT

Le transport des matériels est pris en charge, soit par la BDM via ses navettes, soit par un membre de la bibliothèque ou une personne déléguée.

Tous les matériels sont entreposés à la bibliothèque départementale située au 200 avenue Général Sarrail, à Châlons-en-Champagne.

LA VALEUR D'ASSURANCE

Pour pouvoir emprunter les matériels ayant une valeur d'assurance, le bénéficiaire (responsable hiérarchique de la collectivité concernée) doit avoir souscrit une assurance garantissant les risques de perte, de destruction, de détérioration, d'avarie ou de disparition consécutifs à un accident, un incendie, une explosion, une chute, la foudre, un vol ou un dégât des eaux subis sur les matériels prêtés.

Les montants sont indiqués :

- sur le site de la BDM : dans les calendriers et dans les articles des matériels (*lien : « informations pratiques »*),
- dans les fiches techniques, contenues dans les caisses de transport.

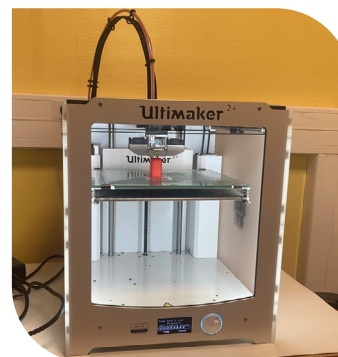
En cas de dégradation, la BDM pourra exiger un remboursement sur la base de cette valeur.

LES CONSOMMABLES

L'emprunteur devra acheter les consommables pour les matériels suivants :

- **la machine à coudre** : bobines de fil, aiguilles à machine et tout autre matériel de couture (ciseaux, mètre-ruban, etc.),
- **la machine à badge** : badges en métal, capsules en plastique.

Les consommables des imprimantes 3D et de la découpeuse vinyle sont fournis avec le matériel.



LE PRÊT AU PUBLIC

Certains matériels d'animation sont autorisés au prêt public :

- **les documents des expositions** (livres, CD, DVD),
- **les jeux de société,**
- **les jeux vidéo à l'unité,**
- **les jeux de rôles.**

L'emprunteur est libre de mettre en place le prêt au public ou non.

Les notices des documents sont intégrées dans la base documentaire et supprimées manuellement avant le retour à la BDM.

L'emprunteur s'engage à rendre les documents ou les jeux à la fin du prêt.

Il assure donc le suivi des prêts et effectue les relances auprès du public si nécessaire.



Jeux : contrôlez ensemble !

Au moment du retour, vérifiez avec l'utilisateur l'état du jeu (boîtier, plateaux, accessoires) et comptez les pièces.

LA VÉRIFICATION

L'emprunteur vérifie le matériel et son conditionnement à sa réception et avant son retour.

En cas d'anomalie, l'emprunteur contacte le référent-matériel de la BDM dans les 7 jours après réception ou avant le retour.

Pour faciliter la vérification, chaque matériel est accompagné d'une fiche technique listant son contenu.



Tapis et tabliers : rangez malin !

Pour allonger la durée de vie de ces matériels fragiles et très empruntés, suivez les **consignes de pliage** indiquées sur la fiche technique.

Le chauffeur BDM n'est pas Hercule...

Prévoyez une personne pour aider le chauffeur à (dé)charger les matériels lourds et encombrants.

Sans aide, le matériel ne sera pas livré/repris.

LE RETOUR

La date et le mode de transport de retour d'un matériel sont indiqués sur une étiquette fixée sur son contenant.



L'emprunteur s'engage à préparer et à rendre le matériel dans son intégralité et dans son conditionnement d'origine à la date indiquée.

Les matériels seront rangés correctement afin qu'ils soient protégés des chocs pendant le transport.

En cas de non restitution d'un matériel par la navette, l'emprunteur devra le rapporter à la BDM par ses propres moyens dans les plus brefs délais.

... ni Sherlock Holmes !

Vous êtes absent ? Alors, laissez les matériels bien en vue dans votre structure.

Un matériel **pas vu**, n'est **pas repris** !

UN PROBLÈME ?

La collectivité est responsable du matériel pendant l'installation, l'utilisation, le rangement du matériel et également le transport s'il est pris en charge par l'emprunteur. En cas de litige, elle devra pouvoir certifier la souscription à une assurance.

Un document, un matériel manque à l'appel ?

Vérifiez votre fonds documentaire

Contactez l'adhérent, s'il s'agit d'un document ou d'un jeu prêté au public

Contactez le référent-matériel BDM en charge du matériel pour l'informer du retard

Retournez le document ou le matériel par la navette

Un document, un matériel est détérioré ou perdu ?

Ne réparez pas vous-mêmes !

Contactez le référent-matériel BDM en charge du matériel

Appliquez les recommandations indiquées par le référent-matériel BDM

Remplacez ou remboursez en fonction de l'évaluation du sinistre

MODALITÉS DES MATÉRIELS

EXPOSITIONS

Référent - matériel

> Vivien Cellier

Quantité et durée

Exposition sans documents :

1 matériel / 3 mois maxi.

Exposition avec documents :

1 matériel / forfait 3 mois, avec envoi des notices :

- 2 mois de prêt au public,
- 1 mois en utilisation sur place pour laisser le temps à l'équipe bibliothèque de recomposer le lot avant le retour à la BDM.

Pour une autre quantité ou durée, contacter le référent-matériel.

Valeur d'assurance

À déclarer pour les matériels concernés.

Détérioration ou perte

Documents toujours édités : les remplacer à l'identique, neufs.

Documents épuisés : contacter le référent-matériel.

Panneaux, cadres : contacter le référent-matériel qui évaluera le degré du sinistre.

Services & conseils

> Nathalie Leblanc

- installation et mise en scène de l'exposition dans le cadre d'un projet,
- préparation d'un programme d'animations (*élaboration d'un planning de travail, recherche d'idées, partenariats, communication, etc.*).



Si vous intégrez les notices dans votre base, pensez à les supprimer manuellement au moment du retour à la BDM.

JEUX DE SOCIÉTÉ

Référent - matériel

> Vivien Cellier

Quantité et durée

Jeux à l'unité en utilisation sur place :
15 jeux maxi / 3 mois maxi.

Jeux à l'unité prêtés au public :
15 jeux maxi / forfait de 4 mois + notices :

- 3 mois de prêt au public,
- 1 mois en utilisation sur place pour laisser le temps à l'équipe bibliothèque de recomposer le lot avant le retour à la BDM.

Pour une autre quantité ou durée, contacter le référent-matériel.

Services & conseils

> Vivien Cellier

- choix des jeux,
- renseignements sur les modalités de prêt,
- présentation de jeux sur site ou aide à l'animation d'une séance de jeux tout public (*selon disponibilité*),
- mise en place d'actions autour du jeu,
- ateliers-découverte « À vos jeux ! », formation-action à la carte (*voir programme de formation*)



Les règles en un clic !

Cliquez sur le nom des jeux dans le calendrier de prêt pour accéder aux règles.

Détérioration ou perte

Contactez le référent-matériel pour déterminer si l'éléments détérioré ou perdu est essentiel ou non.

- ☞ Si une pièce non essentielle est manquante ou détériorée : l'utilisateur, ou à défaut la bibliothèque, contacte l'éditeur du jeu pour se procurer la pièce.
- ☞ Si un élément indispensable au jeu est détérioré ou perdu : l'utilisateur, ou à défaut la bibliothèque, rachète le jeu neuf.
- ☞ Si le jeu n'est plus commercialisé : contacter le référent-matériel.

JEUX VIDÉO

Référent - matériel

> Vivien Cellier

Quantité et durée

Pack (console + sélection de jeux) :
1 matériel / 3 mois maxi.

Pour une autre quantité ou durée, contacter le référent-matériel.

Jeux à l'unité :

Quantité et durée illimitées.
Réservation en direct sur le site de la BDM.

Ces jeux ne sont pas adaptés pour une animation en bibliothèque. Ils sont empruntables uniquement à domicile.

Valeur d'assurance

À déclarer pour les packs.

Détérioration ou perte

Jeux :

- ☞ s'ils sont toujours commercialisés : la bibliothèque les remplace à l'identique, neufs,
- ☞ s'ils ne sont plus commercialisés : contacter le référent-matériel.

Matériel vidéo : la bibliothèque informe le référent-matériel et la collectivité déclare l'incident à son assureur.

Services & conseils

> Vivien Cellier

- choix des packs et des jeux,
- mise en place d'actions autour du jeu vidéo.

JOUETS

JEUX DIVERS (ENQUÊTES, JEUX DE RÔLES, VALISE)

PUZZLES

Référent - matériel

> Vivien Cellier

Quantité et durée

Jouets

3 matériels maxi / 3 mois maxi.

Jeux de rôle :

Illimitée / 3 mois maxi.

Jeux d'enquête, jeux en valise, puzzle

3 matériels maxi / 3 mois maxi.

Pour une autre quantité ou durée,
contacter le référent-matériel.

Services & conseils

> Vivien Cellier

choix des jouets, puzzles,
jeux d'enquête,
jeux de rôles

Valeur d'assurance

À déclarer pour les matériels
concernés.

Détérioration ou perte

Jeux en valise, marionnettes :
contacter le référent-matériel.

Jouets, puzzles, jeux d'enquête, jeux
de rôles :

- ➔ S'ils sont toujours commercialisés :
les remplacer à l'identique,
neufs,
- ➔ S'ils ne sont plus commercialisés :
contacter le référent-matériel.

Services & conseils

> Nathalie Leblanc

– choix des jeux en valise et des
marionnettes,
– manipulation des marionnettes.

KAMISHIBAI - BUTAI

Référent - matériel

> Vivien Cellier

Quantité et durée

- **10 histoires / 1 mois maxi.**
- **1 butai / 3 mois maxi.**

Pour une autre quantité ou durée,
contacter le référent-matériel.

Services & conseils

> Nathalie Leblanc

– choix des histoires,
– manipulation des histoires et du butai.

Détérioration ou perte

- ➔ Si une histoire ou le butai
sont toujours édités ou
commercialisés : les remplacer à
l'identique, neufs,
- ➔ S'ils ne sont plus édités :
contacter le référent-matériel.

MATÉRIELS DIVERS

Référent - matériel

> Vivien Cellier

Quantité et durée

Grilles caddies

Illimitée / 1 mois maxi.

Autres matériels

Illimitée / 3 mois maxi.

Pour une autre durée, contacter le référent-matériel.

Services & conseils

> Nathalie Leblanc

Machine à coudre : formation personnalisée avec livraison en dehors des navettes.

Valeur d'assurance

À déclarer pour tous les matériels.

Détérioration ou perte

- ➔ Si le matériel est toujours commercialisé : le remplacer à l'identique, neuf,
- ➔ S'il n'est plus commercialisé : contacter le référent-matériel.

NUMÉRIQUE

Référent - matériel

> Victor Doyen

Quantité et durée

2 matériels maxi / 3 mois maxi.

Pour une autre quantité ou durée, contacter le référent-matériel.

Valeur d'assurance

À déclarer pour tous les matériels.

Services & conseils

> Victor Doyen

- formation avec livraison personnalisée en dehors des navettes,
- mini-démonstrations à la demande lors des échanges de documents à la BDM.

Détérioration ou perte

Contacter le référent-matériel pour évaluer le degré du sinistre :

- ➔ Si le matériel est toujours commercialisé : le remplacer à l'identique, neuf,
- ➔ S'il n'est plus commercialisé ou que sa valeur d'assurance dépasse la franchise : contacter la collectivité pour faire une déclaration d'incident à l'assureur.

Le Popfab

un outil de médiation à la carte

Destiné à mettre en place une dynamique autour du numérique et/ou du « do it yourself », il se compose :

- de matériels adaptés à vos projets (numériques, machine à coudre, machine à badge)
- d'un ou plusieurs kakemonos pour identifier le partenariat avec la BDM.

- ➔ Réservation par mail ou téléphone
- ➔ Convention à signer par la collectivité d'accueil.

TAPIS DE LECTURE TABLIERS, CONTES EN SAC

Référent - matériel

> Vivien Cellier

Quantité et durée

1 matériel / 1 mois maxi.

Pour une autre quantité ou durée, contacter le référent-matériel.

Valeur d'assurance

À déclarer pour les matériels concernés.

Services & conseils

> Nathalie Leblanc

- choix des matériels,
- formation tous les deux ans (années impaires, pendant les vacances d'avril - voir le programme de formation)

Détérioration ou perte

Documents :

- ➔ S'ils sont toujours édités : les remplacer à l'identique, neufs,
- ➔ S'ils ne sont plus édités : contacter la référente-conseil.

Supports et accessoires en tissu :

- ➔ **N'entreprendre aucune réparation,**
- ➔ Contacter le référent-matériel pour évaluer le degré du sinistre.



*Tapis + conte en sac,
c'est possible !*

vous pouvez emprunter les deux matériels pendant 1 mois !

*Tapis bien rangé
= tapis préservé*

Suivez les consignes de pliage illustrées sur la fiche technique !

VALISES THÉMATIQUES

Référents - matériels

> Vivien Cellier
> Victor Doyen (« Histoires à cliquer »)

Quantité et durée

2 matériels maxi / 3 mois maxi.

Pour une autre quantité ou durée, contacter Vivien Cellier.

Détérioration ou perte

Documents :

- ➔ S'ils sont toujours édités : les remplacer à l'identique, neufs,
- ➔ S'ils ne sont plus édités : contacter la référente-conseil.

Tablettes numériques de la valise « Histoires à cliquer » : contacter le référent-matériel pour évaluer le degré du sinistre.

Services & conseils

> Nathalie Leblanc

- préparation d'un programme d'animations autour de la valise (élaboration d'un planning de travail, ressources, partenariats, communication),
- utilisation des matériels en tissu.

Services & conseils

> Victor Doyen

utilisation des tablettes numériques.

SYNTHÈSE DES PRÊTS

		quantité maxi	durée maxi	prêt au public
EXPOSITION	Avec documents	1	3 mois (forfait)	oui
	Sans documents	1	3 mois	*
JEUX	Jeux de rôles	illimitée	3 mois	oui
	Jeux de société	15	4 mois (forfait)	oui
	Jeux en valise, puzzle, jeux d'enquêtes	3	3 mois	*
	Jouets	3	3 mois	*
	Pack jeu vidéo	1	3 mois	*
	Jeux vidéo à l'unité	illimitée	illimitée	oui
KAMISHIBAI	Histoires	10	1 mois	*
	Butaï	1	3 mois	*
MATÉRIELS DIVERS	Grilles	illimitée	1 mois	*
	Autres	illimitée	3 mois	*
NUMÉRIQUE		2	3 mois	*
TAPIS, TABLIERS, CONTES EN SACS		1 OU 2 (si tapis + conte en sac)	1 mois	*
VALISES THÉMATIQUES		2	3 mois	*

CONTACTS

Vivien Cellier
03 26 70 27 23
vivien.cellier@marne.fr

Prêts (sauf numérique)

- réservation
- prolongation
- annulation

Conseils

- jeux

Victor Doyen
03 53 40 01 03
victor.doyen@marne.fr

Prêts numériques

- réservation
- prolongation
- annulation

Conseils

- matériels numériques
- Popfab

Nathalie Leblanc
03 26 70 27 24
nathalie.leblanc@marne.fr

Conseils

- expositions, kamishibais, tapis, valises thématiques,
- jeux en valise (rallye, écriture...)
- machine à coudre
- marionnettes



Bibliothèque départementale
200 avenue général Sarrail
51000 Châlons-en-Champagne



03 26 70 48 34



bdm@marne.fr



<https://bdm.marne.fr>



Marne
LE DÉPARTEMENT